

Procès-verbal de l'assemblée générale

A.G. du 17 janvier 2014

Le 17/01/2014 à 18h00 heures, les membres de l'association Dinoléron se sont réunis en assemblée générale à la maison du cadran solaire, commune de Saint-Denis d'Oléron.

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale est présidée par Mr ABIT Dominique et Mr BADOU Stéphane en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du Procès-verbal de l'assemblée générale du 07 décembre 2012, puis approbation à main levée ;
- Rapport d'activités et bilan financier 2013, puis approbation à main levée ;
- Présentation du des orientations 2014 ;
- Vote du budget prévisionnel 2014 ;
- Vote du montant des cotisations 2015 ;
- Election du bureau ;

1 – Le président fait lecture du PV de l'AG précédente puis demande l'approbation à main levée. Le précédent PV est approuvé à l'unanimité.

2 - Le président expose la situation financière : deux demandes de subventions ont été faite. A la commune de Saint-Denis d'Oléron qui a versé 1000 € sur le compte rapidement et à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron. Suite à un retard de dépôt de demande de subvention, la partie de la CDC n'a pas été versée. Le deuxième livre est donc reporté au budget 2014. A cela il faut rajouter 40 € pour les cotisations des membres. Nous avons reçu un total de 939 € de dons (une partie pour financer l'impression du livre « ENKA » pour les enfants de cycle 1 et l'autre partie pour numériser des fossiles de l'île d'Oléron). Au 16 janvier 2014 il reste 774,77 € sur le compte pour la numérisation de 9 dents de dinosaures (cout total : 796,02 €) avec les cotisations nous allons pouvoir les numériser.

3 – Lecture du rapport d'orientation de l'association pour 2014. Il est approuvé à l'unanimité.

Le président propose que le matériel de l'association puisse être mis à disposition du musée de l'île d'Oléron en plus des adhérents de l'association. La proposition est validée à l'unanimité.

4 – Présentation du budget prévisionnel 2014. Il est approuvé à l'unanimité.

5 – Le président propose de laisser le montant de la cotisation à 10 € pour 2015. Le montant est accepté à l'unanimité.

6 - Election du bureau :

Mr ABIT Dominique se représente au poste de président :

Après vote, il est réélu à l'unanimité

Mr BADOU Stéphane se présente au poste de secrétaire :

Après vote, il est élu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00 heures.

Fait à Chassiron, le 17 janvier 2014,

Le président de séance

Le secrétaire de séance

